

BROÛT-VERNET



1
9
9
0

informations communales

LE MOT DU MAIRE



Chers Administrés,

Voici que vous arrive le Bulletin Municipal de fin d'année, beaucoup d'entre vous attendent ses informations concernant la vie de la Commune. C'est un moyen efficace de communication avec chaque foyer et l'équipe rédactrice fait sans cesse des efforts pour que ce document soit utile, intéressant et agréable à lire.

Que s'est-il passé dans notre Commune au cours de cette année écoulée ?

- Le recensement de la population, dont les chiffres viennent de nous être communiqués par l'INSEE, fait apparaître

une certaine stabilité de la population qui passe de 1048 à 1046 habitants.

Nous avons fait des choix pour des investissements, importants certes, mais indispensables :

- Construction d'un nouveau cimetière*
- Aménagement et réfection du secrétariat de Mairie*
- Entretien de la Voirie Communale et Rurale*
- Assainissement et pose de bordures de trottoirs sur le CD 278, route de Vichy (ces derniers travaux seront exécutés début 91).*

En raison des gros investissements engagés en 1988, un terrain de sport, une zone artisanale qui, nous le déplorons, tarde à se développer, pour lesquels les charges d'emprunt pèsent à présent lourdement sur le budget, nous avons été contraints, cette année, de procéder à une revalorisation de deux points du taux de la taxe sur le foncier bâti et de la taxe d'habitation, passant de 6,61 à 8,61 %, mais étant encore très éloignée de la moyenne départementale qui est de 11,63 pour la taxe d'habitation et 15,26 pour le foncier bâti. C'est volontairement que nous n'avons pas modifié la taxe professionnelle.

Je souhaite que vous compreniez cette augmentation nécessaire pour le développement et la survie de notre Commune.

Au seuil de la nouvelle année, au nom de tous ceux que je représente, je tiens à vous présenter des vœux très sincères, afin que 1991 soit pour chacune et chacun d'entre vous une année de joie, de bonheur et par dessus tout de santé et de paix.

Le Maire,
Hubert CHASSAING

FINANCES COMMUNALES

SECTION DE FONCTIONNEMENT

BUDGET PRIMITIF

DEPENSES			RECETTES		
Chap.	Libellé	Montant	Chap.	Libellé	Montant
60	Denrées et fournis.	107.500	70	Produits de l'exploitation	159.115
61	Frais de personnel	768.140	71	Produits domaniaux	42.455
62	Impôts et taxes	9.000	73	Recouvrement et subv.	39.027
63	Travaux et services	216.400	74	Dotation Etat	864.078
64	Participation et conting.	478.819	75	Impôts indirects	2.700
65	Allocations Subventions	15.000	76	Contributions directes	61.457
66	Frais de gestion	111.048	77	Contributions directes	1 160.080
67	Frais financiers	220.768			
83	Prèlevement pour invest.	402.237			
		2 328.912			2 328.912

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Chap.	Libellé	Montant	Chap.	Libellé	Montant
136	Subvention collèges	7.853	1053	Subventions	43.923
16	Remboursement emprunts	381. 010	108	Provisions	37.726
21	Acquisitions	6. 025	115	Prèlèvement sur recettes	
				Fonction.	402.237
232	Travaux bâtiments	25.000	1431	D.G.E.	34.800
233	Travaux voirie	180.000	1421	Fonds compensation TVA	314.902
235	Autres travaux	506.000	16	Produits des emprunts	200.000
			21	Alinéations terrains	72.300
		1 105. 888			1 105 .888

TRAVAUX DE VOIRIE ET BATIMENTS

BATIMENTS

Secrétariat de Mairie : la réfection du secrétariat de la Mairie et son aménagement se sont achevés en début d'année, ils se sont élevés à la somme de 10. 682 Francs pour la réfection qui a été réalisée par le personnel communal, et à la somme de 31. 627 Francs pour le mobilier.

Peinture extérieure des écoles : projetées depuis plusieurs années, les peintures extérieures des bâtiments scolaires ont été réalisées par les agents communaux au cours de l'été dernier.



Les secrétaires dans leurs nouvelles installations

VOIRIE

Ont été réalisés ou sont en cours d'achèvement les travaux suivants :

Voirie communale : Chemin de la Croix-Boutet, de l'Anglard, du lotissement et la rue du jeu de boules, pour un montant de 146.000 Francs.

Voirie rurale : Chemin des Pois, de Chavagnat, des Taux, pour un montant de 74.000 Francs.

Subventions du Conseil Général pour les travaux de voirie : 41 523 F.



Début des travaux au nouveau cimetière

AGRANDISSEMENT DU CIMETIERE

Les travaux d'agrandissement du cimetière à proximité du cimetière actuel en bordure du CD 222 ont débuté, comme prévu, au début d'octobre.

Les travaux de terrassement ont été confiés au Syndicat de Voirie et sont pratiquement terminés. La clôture sera réalisée par l'Entreprise STELLINI. Un appel d'offre ayant été lancé auprès des entreprises de maçonnerie locales, seule l'Entreprise STELLINI a fait une offre.

Les plantations seront exécutées par les agents communaux. Les concessions qui seront vendues à partir du 1er Janvier 1991 seront obligatoirement dans ce nouveau cimetière, le cimetière actuel étant complet.

ACTION ECONOMIQUE

Bien que nous déplorions le manque d'activités sur notre zone artisanale, c'est avec plaisir que nous avons vu arriver quelques artisans sur la Commune :

- un taxi, la S.A.R.L. PELISSIER, pouvant également assurer le transport médical, s'est installé dans la grande rue
- un restaurant "Le Relais Bourbonnais" doit ouvrir sur la RN9, courant décembre, il sera exploité par Monsieur RENOUX
- un brocanteur, Monsieur CHARIOT, route des Trois Ormeaux
- un sellier, Monsieur GIRAUD, à l'Anglard.

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement 03

Le C.A.U.E., association départementale, est un organisme d'information, de sensibilisation, de conseil ouvert à tous.

Il met à disposition gratuitement une équipe d'architecte, urbaniste, paysagiste pour conseiller :

- **les particuliers** : pour tout projet de construction, amélioration de l'habitat (rénovation, agrandissement...) aménagement des abords.

Sans toutefois réaliser de plans, le C.A.U.E. peut vous conseiller, vous guider dans vos choix, dans vos démarches avant même d'avoir établi un projet.

Des permanences sont assurées à Moulins, Vichy, Montluçon, Commentry et Bourbon l'Archambault.

Pour rencontrer l'architecte de votre secteur
téléphonez au 70 20 11 00
C.A.U.E. 03
11, Place du l'Hôtel de Ville
03000 MOULINS

- **les collectivités locales** dans leurs choix en matière d'urbanisme, d'aménagement et de développement, pour définir un programme de bâtiment public, pour réaliser un cadre de vie adapté aux besoins locaux, pour prévoir des actions cohérentes pour la commune en matière d'habitat, d'équipements, d'espaces publics, pour animer une participation des usagers.

Le C.A.U.E. est à votre service, sans intérêt dans la maîtrise d'œuvre, il répond à une exigence de qualité du cadre de vie dans votre département.

Outre son rôle de conseil, le C.A.U.E. intervient également en milieu scolaire pour sensibiliser les enfants à leur environnement architectural et paysager.

Adieu Papa Fred



Le 8 Juin dernier, une foule émue est venue rendre un ultime hommage à Monsieur Alfred Bonnet. Qu'il était loin ce jour d'octobre 1933 où M. Bonnet originaire de la région Montluçonnaise, venait prendre ses fonctions à l'école de Broût-Vernet !

En peu de temps, grâce à sa conscience professionnelle et au suivi de son travail, il sut gagner la confiance des parents pendant que son caractère agréable lui apportait l'amour de ses élèves.

Ces derniers eurent tôt fait de le baptiser "Fred". Quelques années plus tard, avec la naissance de Jacky, il devint "Papa Fred". Pourtant, que l'on ne s'y trompe pas, ces appellations, pour familières qu'elles fussent, étaient toujours empreintes de gentillesse et jamais teintées du moindre irrespect.

Car, M. Bonnet, malgré sa bonté, était tout de même redouté. Ses colères sont restées célèbres. Lorsque dans la classe, le ton montait et que soudain s'empourrait le visage du maître, chacun, alors, piquait du nez dans son cahier et cherchait à se faire oublier. Un poing puissant s'abattait sur un pupitre, faisant tressaillir le fautif et bondir l'encre dans les encriers.

Beaucoup se souviennent encore du jour où un élève, pour une fois récalcitrant, se trouva propulsé jusque dans la cour, accompagné de toute la série des porte-manteaux à laquelle il avait prétendu s'agripper. Mais ces éclats étaient de courte durée, et bientôt, le maître rasséréné se

trouvait assis à côté du coupable, lui prodiguant les patientes explications et les encouragements qui lui étaient nécessaires.

L'année 1938 vit s'accroître les soucis de M. Bonnet. Car, alors, il devint, aux côtés de MM. Vivier et Moreau membre fondateur et dirigeant du Broût-Vernet Sportif, si florissant aujourd'hui.

Puis se furent cinq années de guerre et de captivité qui le tinrent éloigné de Broût-Vernet. Mais, dès son retour, il reprit ses activités, accrues encore par le secrétariat des prisonniers auquel vint s'ajouter la "Mutuelle Chirurgicale des Prisonniers".

Mais, ce qui retint particulièrement l'attention, de M. BONNET, ce fut toujours "l'Amicale Laïque" si chère à son cœur et si conforme à ses principes.

Combien d'habitants de Broût et des environs lui doivent d'avoir effectué de merveilleux voyages en France et dans les pays avoisinants ! Voyages qui se déroulaient toujours sans accroc et dans la plus agréable ambiance. Mais que d'heures de travail, que de correspondance et de coups de téléphone avait demandé semblable organisation !

En 1966, le maître prit sa retraite, mais non le repos. L'aménagement de sa maison, de son jardin, ne l'empêchèrent jamais de se dévouer pour les multiples organisations dont il resta membre.

Bientôt, il eut une nouvelle charge : sa vieille maman réclama tous ses soins. Il sut encore, en ce domaine, se montrer admirable et la vieille dame eut, grâce à son fils, une fin heureuse et prolongée.

Hélas ! la maladie réussit à son tour à affaiblir M. BONNET lui-même. La mort vint finalement parapher le dernier chapitre de cette longue vie de labeur, de bonté, de dévouement au service de tous et nous ne pouvons maintenant que dire :

Adieu Monsieur Bonnet !

Adieu "Fred" !

Adieu "Papa Fred" !

Jacques BEAURY

CENTRE SOCIAL RURAL de BROUT-VERNET - CHANTELLE

L'ASSOCIATION du CENTRE SOCIAL a tenu son Assemblée Générale à CHANTELLE, le samedi 30 JUIN 1990. Il y a été exposé les activités de l'année 1989 et procédé à l'élection du tiers des membres élus dont le mandat arrivait à échéance. La Commune de VOUSSAC a été, à sa demande, admise à l'unanimité dans l'Association, portant ainsi à 28 le nombre des Communes adhérentes au CENTRE SOCIAL.

Jusqu'à ce jour, pour l'année 1990, 5 personnes de BROUT-VERNET sur 38 entrées dans le service, soit 13.20% de l'activité, ont bénéficié du service de Soins à Domicile (SAD) représentant 1238 journées tandis que 11 foyers ont eu les services d'une Aide Ménagère (sur 91 foyers aidés, soit 12.08% de l'activité).

Le goûter servi le MARDI 23 JANVIER aux personnes âgées de plus de 70 ans, a accueilli dans la salle P.A. d'ALANCON, 60 personnes de la Commune tandis que 2 personnes ont participé au Voyage organisé du 25 au 29 Septembre au MONT-SAINT-MICHEL. Un voyage organisé dans cette région par le CLUB du 3ème âge il y a quelques années, explique le nombre restreint de participants de la Commune.

Le service de Bibliothèque à Domicile a visité régulièrement 8 personnes ne pouvant se déplacer.

Une Association Mandataire, créé le 1er Janvier 1990 permet aux personnes âgées utilisant les services d'une employée de Maison d'être déchargée des formalités administratives. Actuellement 5 personnes de BROUT-VERNET ont adhéré à cette Association (sur 36 en bénéficiant, soit 13.88%)

Les activités "MUSIQUE" organisées pendant l'année scolaire ont intéressé 21 enfants ou jeunes de 4 à 18 ans.

A la suite d'un sondage effectué auprès des familles, il s'est avéré que très peu de parents étaient intéressés par un Centre aéré en JUILLET. Par contre une forte demande s'étant manifestée à ETROUSSAT, un Centre y a fonctionné en JUILLET et 7 enfants de la Commune y ont participé (sur 63 enfants venus).

Il est enfin indiqué que l'Assistante Sociale est intervenu auprès de 48 foyers, tandis que la Puéricultrice a assuré la surveillance de 5 bébés.

Le Conseil d'Administration a décidé de procéder à une campagne d'information sur le système téléalarme, qui apporte la sécurité aux personnes seules, et d'effectuer auprès des personnes âgées une enquête destinée à connaître leurs besoins.

AMICALE LAIQUE

En 1990, l'Amicale Laïque a eu la douleur de perdre son Président d'Honneur mais aussi son fondateur. Monsieur BONNET fut en effet le créateur de notre association, il y a bientôt 40 ans, et depuis en resta un infatigable animateur.

Depuis l'an dernier il y a eu peu de changement au sein de l'Amicale.

Nos activités ont, au cours de l'année 90, connu leurs succès habituels et nous pensons les reconduire en 91, avec en plus une fête des écoles fin juin (dates retenues : 29 et 30 Juin).

Nous organisons aussi nos habituels voyages à des dates différentes des autres années, le voyage de 4 ou 5 jours en Hollande dans la semaine du 29 avril au 5 mai, et le voyage d'une journée au futuroscope de Poitiers fin août début septembre.

Pour plus de renseignements sur les voyages, adressez-vous à Monsieur DURIF Marcel, "La Croix Rouge". Si vous êtes amis de l'enseignement public, venez nous rejoindre nous serons heureux de vous accueillir, il suffit de vous adresser à un membre du Bureau :

Président
Vice-Président
Trésorier

CHARRET Jacques
BEAUJON Lucien
BOURDON Serge

Trésorière-adjointe
Secrétaire
Secrétaires-adjointes

GIRARD Monique
PRIEUR Madeleine
DILON Arlette
et PORTIER Marie-Claude

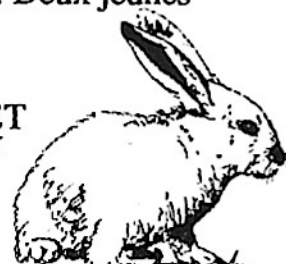
SOCIETE DE CHASSE

L'Assemblée Générale qui a eu lieu le 12 Août 1990 a apporté quelques changements au sein du bureau. Monsieur Rémy JAFFUEL qui avait laissé sa fonction de Président l'an dernier tout en restant membre du bureau pour assurer la transition souhaite quitter définitivement le bureau ainsi que Monsieur Georges MARTIN. Deux jeunes sont venus les remplacer. Le nouveau bureau se compose comme suit :

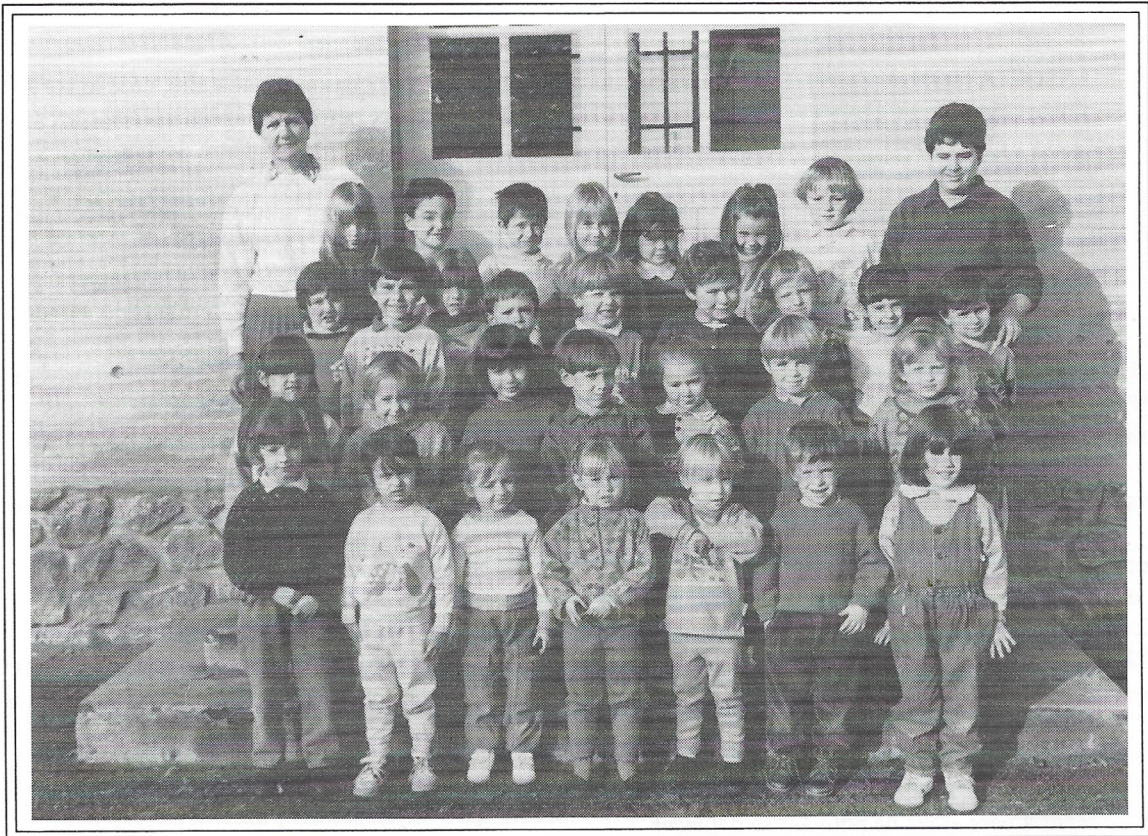
Président M. Jean-Paul VALEZ
Vice-Président M. Jean COHEN
Secrétaire M. Alain CAILLE
Secrétaire-Adjoint M. Olivier DURIF
Trésorier M. Joseph BATISSE

Trésorier-Adjoint M. Roger QUILLERET
Membre du bureau M. Bernard FRAGNY
M. Thierry HEVIN
M. Daniel JOUAT.

Les deux garde-chasse sont :
Messieurs ROINOUX Roger et PONCET Pascal.



L'ECOLE DE BROUT-VERNET *école*



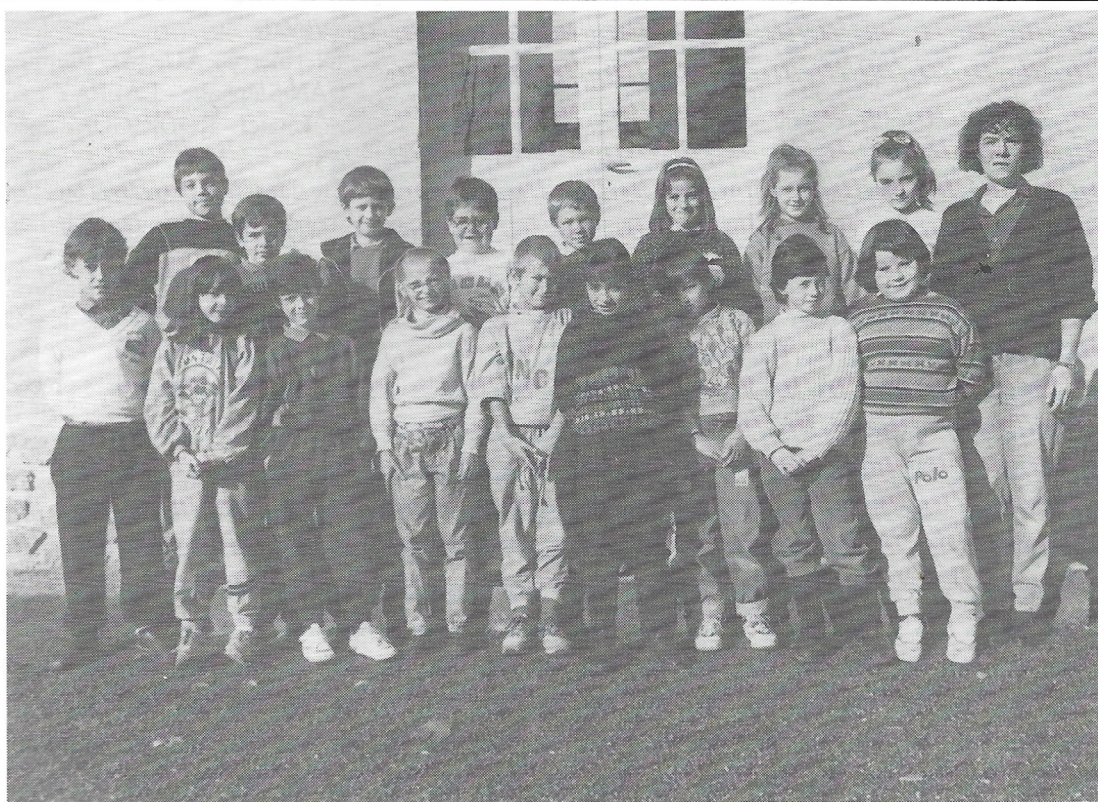
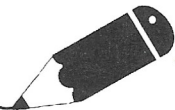
La classe de Madame Huguette BOURDON aidée par Madame Anne-Marie CAILLE



La classe de Madame Annie SERGERE

L'ECOLE DE BROUT-VERNET

école



La classe de Mademoiselle Gisèle BLANC

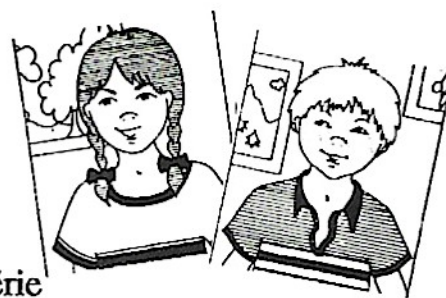


La classe de Monsieur Serge BOURDON

CLUB DES JEUNES

Composition du Bureau

Président	LELAY Fabien	Secrétaire	
Vice-Président	BURLOT Pierre-Yannick	adjointe	DILON Valérie
Trésorier	DILON Christophe	Membres	MARTIN Thierry - AURIAC Philippe
Trésorier-adjoint	JAFFUEL Eric		GUEYDAN Stéphane - LAFFAY Laurent
Secrétaire	BERGER Stéphanie		LAFFAY Lionel - RODRIGUEZ José-Jean.



Depuis quelques années, le Club des jeunes s'efforce de se faire connaître dans la commune et aux alentours par le biais d'activités telles que : concours de belote, concours de pétanque, concours de ping-pong, bal. Et aussi d'agréments les loisirs des jeunes : soirées merguez, soirées dansantes, méchoui.

Cependant, tout cela s'est déroulé sans grande réussite malgré les efforts fournis par tous les membres. Cette année a été pour le Club, la plus mauvaise, bien que nous ayons organisé un concours de belote (au mois de décembre 1989), un méchoui et un bal (le 22 septembre 1990).

Pour l'année à venir, nous avons décidé de mettre sur pied un bal masqué et comme les années précédentes, de préparer un concours de pétanque, de ping-pong, un méchoui et des soirées merguez et dansantes.

Nous espérons que l'année 1991 sera meilleure que l'année antérieure.

Nous souhaiterions que quelques jeunes se motivent un peu plus pour entrer dans le club afin de nous apporter leur aide et de nous donner des idées de projets. Et, nous comptons sur leur présence lors des réunions. Nous précisons que la cotisation annuelle est de 15 Frs et permet de nombreux avantages concernant les activités du Club. Et ainsi, nous pourrions comptabiliser le nombre exact de membres.

Le club des Jeunes a décidé de créer des calendriers pour l'année 91, et nous remercions les habitants de BROUT-VERNET pour l'accueil qu'ils nous font.

~ Le Club des Jeunes vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 1991 ~

BROUT-VERNET SPORTIF

Le B.V.S. en 90 a perdu Pierre Vivier celui qui pendant 20 ans avait su conduire le Club avec gentillesse et fermeté vers le haut du tableau du district.



Pierre VIVIER,
Président du B.V.S.
décédé en 1990

L'année 89-90 a été remarquable pour le B.V.S. qui était composé de trois équipes seniors et quatre de jeunes. L'équipe A assure sa place en première division. L'équipe B finit première de sa poule de cinquième division et monte en quatrième. L'équipe C finit troisième de sa poule.

Le critérium termine champion de l'Allier et remporte le challenge de l'offensive. Les pupilles échouent en demi finale départementale de leur championnat. Les poussins et débutants ont continué leur apprentissage.

Le B.V.S. au challenge de l'offensive finit cinquième Club départemental. Il a été récompensé à Moulins par le Crédit Agricole lors d'une soirée non stop de foot.

Des résultats très encourageants pour les dirigeants qui démontrent l'utilité des installations mises à disposition du B.V.S. par la municipalité qui ont continué toute l'année en parfaite harmonie.

L'année 90-91 commence avec le même nombre d'équipes, plus une équipe de 11 pupilles. Les jeunes sont l'avenir du Club.

Notre ambition est de rassembler autour de Brout-Vernet, les petites communes qui n'ont pas la possibilité d'offrir à leurs enfants du sport. Une équipe de jeunes est à leur disposition tous les mercredis pour les entraînements. En résumé, le B.V.S. a beaucoup d'ambition et espère avoir encore de meilleurs résultats en fin d'année sportive.



Le Bureau est composé :

Président	Raymond BONGRAIN	Secrétaire	Michel CHAVAILLON
Vice-Président	Lucien BEAUJON	Trésorière	Suzanne CANARD
	Guy CARTON		





TENNIS-CLUB de BROUT-VERNET



Cette année le **TENNIS-CLUB** de BROUT-VERNET a augmenté son effectif avec 92 adhérents.

Diverses activités ont eu lieu : le **Championnat d'été** auquel ont participé 2 équipes masculines.

L'Ecole de tennis

Quatre heures de cours de tennis hebdomadaires ont été données par notre éducateur Michel GOYET. Depuis le 1er octobre, Laurent STELLINI et Patrice POTONNIER ayant

Le Président Goyet, M. le Maire entourant les vainqueurs du Challenge Municipal

passé avec succès leur diplôme d'éducateur viennent contribuer à l'éducation tennistique d'une trentaine de jeunes. Le stage de tennis du Frère Francisco, cet américain plein d'enthousiasme, qui a créé une dynamique dans notre Club au cours des entraînements distribués tant aux jeunes qu'aux adultes au cours du mois de juin.

La soirée costumée du 3 Mars dont la réussite nous encourage à la renouveler l'année prochaine.

Notre tournoi amical a réuni comme l'an dernier 70 joueurs environ et a mis à l'honneur les joueurs de Broût-Vernet dans la plupart des catégories. En effet, chez les jeunes, Sandrine GRAND, Emilie de RENZIS, Laurent LAFFAY, Jules-Henri de RENZIS remportèrent les finales. Noëlle ETIENNE de Bayet fut vainqueur de la finale Dames; et François CHAINEAUX de Broût-Vernet reçut le challenge municipal des mains de Monsieur CHASSAING, Maire. Le **TENNIS-CLUB** vous remercie de venir chaque année plus nombreux à diverses manifestations, vous présente ses meilleurs vœux pour 1991 et vous convie à sa prochaine soirée costumée.

Tarif des cotisations :

Carte annuelle d'abonnement	adultes	240 Frs
"	jeunes (moins de 18 ans)	120 Frs
"	étudiant ou apprenti	180 Frs
"	couple	430 Frs
Carte mensuelle de vacances	adultes	200 Frs
"	jeunes (- de 18 ans)	100 Frs

Carte horaire : 36 Frs le court (2 ou 4 joueurs), soit 18 Frs par personne.

Les cartes d'abonnement et de vacances sont délivrées par M. Alain GRAND, Route de Vichy à BROUT-VERNET. Les tickets à l'heure sont délivrés par Madame BERGER Renée, "Café des Sports", et Monsieur LAURENSOU, "Hôtel de la Paix".

Composition du Bureau :

Président	M. GOYET Michel
Vice-Président	M. GROLIER Alain
Secrétaire	Mme VAQUÉ Clélia
Secrétaire-adjointe	Mme CAMUS Béata
Trésorier	M. GRAND Alain
Trésorier-adjoint	M. STELLINI Laurent
Membres	Mme GOYET Danielle - M. RIMBERT Antoine - DILON Christophe de RENZIS Didier - POTONNIER Patrice

DANSONS - GAI

Notre Assemblée Générale a eu lieu le 26 octobre dernier, et, après un bilan positif de l'année 1990, nous avons pu faire des projets.

Notre année 1990 a été, pour nous, une année favorable. Nous avons fait trois sorties :

- 29.04.90 animation du repas du "Club des Aînés"
- 3.06.90 animation de la fête à St-Didier la Forêt
- 9.06.90 animation de la fête du sport au stade de Bellerive Sur Allier, organisée par l'Association Centr'Aide.



Le 17 Mars, nous avons eu le plaisir d'organiser une soirée Yougoslave à la salle polyvalente, avec Borstsch au menu. L'ambiance était au zénith et la soirée s'est terminée fort tôt... le matin !

Nos projets :

Des stages de danses folkloriques sont prévus afin d'élargir notre répertoire.

Devant le succès de la soirée Yougoslave, nous envisageons au printemps, une soirée écossaise. La date reste à fixer.

Nous proposons toujours avec plaisir nos services aux associations de Broût-Vernet, gratuits, seule la location des costumes est à régler.

Pour les associations extérieures, notre tarif est de 600 Francs + la location de la salle.

Nos répétitions se font toujours dans la salle du Centre Social, tous les vendredis soirs à 20 h 30. Monsieur Christian Dujardin est notre animateur.

Notre but est la détente et non la contrainte. La bonne humeur dans laquelle se déroulent nos répétitions, et le plaisir que nous avons à nous retrouver, font que les vendredis soirs sont attendus par nous tous. N'hésitez pas à venir nous rejoindre, et, si nous arrivons à vous convaincre, et à vous transmettre le plaisir de la danse folklorique, une adhésion de 60 frs vous sera demandée pour votre affiliation à la Fédération des Associations Laïques dont notre groupe dépend.

Notre nouveau bureau se compose de :

Présidente : Madame Arlette DILON (70 58 24 05, heures des repas)

Trésorière : Madame Mireille CHAVAILLON (70 58 20 36, le soir)

Secrétaire : Madame Danièle NGUYEN (70 58 22 67, heures des repas)



• Nous sommes à votre disposition pour tous les renseignements qui vous intéresseraient •

COMITE DES FÊTES



*Fête du 14 Juillet
"Les Portugais de Dompierre"*



*"Bal de la Reine"
Véronique HANGGELI succède à Géralde DELAGE*

Le Comité des Fêtes continue ses activités habituelles qui se décomposent ainsi :

- | | | | |
|--------|-----------------------|-----------|----------------|
| - MARS | Bal de la Reine | - JUILLET | Fête Nationale |
| - AOUT | Exposition Artisanale | | |

A l'Assemblée Générale, le Bureau a subi des modifications. Sa composition est la suivante :

- | | | | |
|--------------|-------------------|----------------------|-------------------|
| - Président | PETIT Jean-PIERRE | - Vice-Président | STELLINI Louis |
| - Secrétaire | RONCIGLI Pierre | - Secrétaire-adjoint | ANTOINE Dominique |
| - Trésorier | Mme ROUSSEAU | - Trésorier-adjoint | M. REBOISSON Jean |

Pour l'année 1991, les activités seront les suivantes :

- 16 MARS Bal de la Reine
avec un orchestre réputé
- 14 JUILLET Bal GRATUIT
- 21 JUILLET Intervillages
avec les communes de St-Didier La Forêt
- 10 - 11 AOUT Exposition artisanale



*"Exposition Artisanale"
Le Sous-Préfet aux champs*

Le Comité des Fêtes remercie toutes les sociétés
qui voudront bien participer à ses activités
et vous souhaite un Joyeux Noël
et une Bonne Année.



CALENDRIER DES FÊTES



JANVIER

- 03 Galette des Rois du Club des Aînés
- 12 Galette des Rois du B.V.S.
- 15 Goûter du Centre Social
- 19 Concours de Belote du Comité Inter Paroissial

FEVRIER

- 16 Bal de la Société de Musique

MARS

- 2 Bal costumé du Tennis-Club
- 10 Concours de Belote du B.V.S.
- 16 Bal de la Reine

AVRIL

- 6 Dîner dansant de Dansons Gai
- 28 Repas du Club des Aînés
- Fin Avril : Voyage de l'Amicale Laïque

MAI

- 1 Concours de boule de la Boule Amicale
- 19 Rallye de l'Amicale Laïque

JUIN

- 16 Fête de la Musique
- 23 Voyage des C.A.T.M.
- 29- 30 Fête des Ecoles

JUILLET

- 7 au 14 Tournoi de Tennis des Jeunes
- 14 Fête Nationale
- 21 Intervillages
- 27 - 28 Ball-Trap des Sapeurs-Pompiers

AOÛT

- 4 Kermesse du Comité Inter Paroissial
- 10 - 11 Exposition artisanale
- Fin Août Voyage de l'Amicale Laïque

SEPTEMBRE

- 1 Méchoui de la Société de Chasse
- 7 Finale du Tournoi amical du Tennis-Club
- 14 Bal des C.A.T.M.

OCTOBRE

- 5 Bal des Sapeurs-Pompiers

NOVEMBRE

- 3 Fête patronale
- 17 Repas des Anciens
- 30 Concours de belote de l'Amicale Laïque

DECEMBRE

- 8 Sainte-Barbe
- 15 Loto de la Société de Chasse
- 19 Bûche de Noël du Club des Aînés
- 31 Bal du B.V.S.

VIVRE ICI

FÊTE DES ENFANTS. Le précédent bulletin est paru alors que nous préparions notre première « fête des enfants ». C'était, certes, en 1989, mais c'était notre premier spectacle qui ne faisait pas appel à un intervenant extérieur, et c'était aussi notre premier succès. D'abord, pour les enfants qui se sont brillamment comportés, ensuite, pour l'encadrement qui a réalisé une soirée parfaitement réussie, et enfin pour le public qui est venu en nombre.

Etait-ce un signe prémoniteur de ce qui allait se passer en 1990, puisque nos réalisations nous permettent de dresser un bilan en demi-teinte pour notre premier anniversaire.

CINÉMA. Nous avons assuré 12 projections de films : « Retour vers le futur 2 », « Hiver 54, l'abbé Pierre », « SOS Fantômes », « Oliver et Cie », « Ripoux contre ripoux », « Né un quatre juillet », « Charlie », le « Cercle des poètes disparus », « Always », « La Gloire de mon père », « Noces blanches », « Retour vers le futur 3 », « Le château de ma mère ».

La fréquentation a été d'environ 800 entrées.

SCRABBLE. Nous avons tenté de mettre sur pied un concours de DUPLICATE (forme collective du scrabble) qui semble avoir bien plu à la vingtaine de participants qui nous a fait l'amitié de nous rejoindre.

RANDONNÉE PEDESTRE. 18 mars 1990. Soleil radieux, temps chaud, 17 kilomètres à pied sans (ou si peu) quitter Broût-Vernet. Une grosse trentaine de marcheurs. Ambiance sympathique.

RALLYE DÉCOUVERTE. 17 juin 1990. Avec le comité des fêtes de Saint-Rémy-en-Rollat, une centaine de kilomètres sur les routes de l'Allier et du Puy-de-Dôme. Plus de 40 équipages. Organisation impeccable que la pluie est venue perturber en fin d'après-midi, mais couronnée par un copieux repas et de magnifiques récompenses.

SORTIE CHAMPIGNONS. Fiasco. Pourtant les champignons étaient splendides et nombreux en forêt de Tronçais. Pourtant, les pharmaciens étaient passionnants dans leurs explications. Pourtant, il faisait très beau. Et malgré tout, il y avait encore de la place dans la seule, l'unique voiture qui a fait le voyage de Cérilly !

Par le nombre de ses manifestations, par le nombre des participants à chacune d'entre-elles, le bilan 1990 de « Vivre Ici » est honorable, puisqu'en une année, nous avons fourni près de 1.000 fois l'occasion de se divertir à Broût-Vernet.

SOCIETE DE MUSIQUE "L'AMICALE"



L'année 1990 va se terminer, nous rappelons les activités de notre Société. Nous avons effectué les services habituels dans notre commune, avec la participation de tous nos musiciens, aidés par la Société de Musique de St-Rémy-en-Rollat.

Nous avons, en contre partie, participé à toutes les manifestations avec la Société de Saint-Rémy dans sa commune. En plus, nous avons eu des sorties où les prestations ont été bonnes : 3 sorties à Charroux, 1 sortie à Saint-Loup où notre collègue Didier REMUSON avait participé à l'organisation de cette fête, 1 sortie à Paray-sous-Brialles. Notre société avait organisé au mois de février une soirée spectacle avec dîner choucroute.

Cette soirée a présenté des lacunes, et beaucoup d'entre vous n'ont pas été satisfaits; nous tenons à vous présenter toutes nos excuses. Pour l'année 1991, nous organisons un bal musette avec un orchestre réputé qui draine une clientèle importante, la date retenue est le 16 février.

Le souhait que nous avions formulé, il y a un an, était de former de jeunes musiciens, et bien c'est chose faite, nous avons 5 débutants : 3 filles et 2 garçons qui étudient la clarinette. Mais nous souhaitons avoir encore d'autres candidats. Les leçons sont données les vendredis soirs par un des musiciens de la Société, bien entendu gratuitement.

Nous avons du investir pour l'achat de 5 clarinettes. C'est lourd pour notre petite Société, mais nous sommes très heureux de pouvoir prêter les instruments aux élèves, c'est l'avenir de notre Société.

Notre porte bannière avait d'énormes inquiétudes, car cette bannière très ancienne ne supportait plus les sorties, étant en très mauvais état, nous n'avions plus rien. Mais quelquefois, il y a de bonnes nouvelles. Monsieur le Curé a trouvé dans un grenier une bannière d'une autre Société de musique de Broût-Vernet, qui est encore en très bon état; il nous a fait un énorme plaisir en nous la donnant. Tous nos remerciements à Monsieur le Curé.

Nous avons donc le matériel nécessaire, nous devons continuer à travailler à nos répétitions chaque semaine, et nous souhaitons que 91 se passe encore mieux que 1990.



L'Amicale

C.A.T.M.



Dépôt de gerbe des C.A.T.M le 11/11/90

La Section C.A.T.M. de BROUT-VERNET entretient depuis toujours de bonnes relations avec ses aînés des autres associations d'anciens combattants.

Lors de la cérémonie du 11 novembre dernier, Messieurs Hubert CHASSAING et Christian AUBLANT ont eu l'honneur de recevoir le diplôme de Combattant.

Le dévouement de Monsieur Robert JOUAT, porte-drapeau depuis la création de la Section, a été récompensé par l'attribution de l'insigne de porte-drapeau. Ces distinctions furent remises des mains de notre Président A.C.P.G. Monsieur VACHON.

LES SAPEURS-POMPIERS

*Le corps des Sapeurs-Pompiers de Broût-Vernet ne saurait manquer aux traditions
et vous présente ses vœux au seuil de la nouvelle année.*

Celle qui vient de s'écouler a été marquée par un minimum d'une intervention par semaine.

Le personnel de la Compagnie est de douze hommes :

Adjudant	Georges FLOUEST	Caporal	André STELLINI
1ère Classe	Gérard CHASSAING	Sapeur	Thierry CHARRET
	Jean-Claude DILON	"	Bernard COHEN
"	Louis JAFFUEL	"	Denis HEVIN
"	Noel QUILLERET	"	Michel LAFAY
"	René VETARD	"	Yves MAGNE

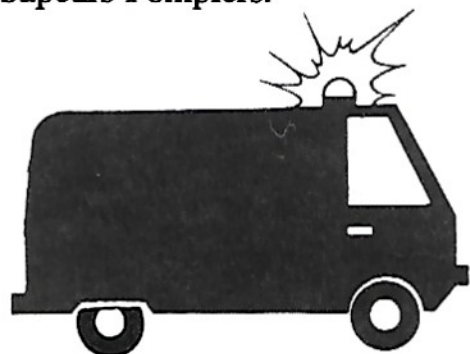


Le matériel qui équipe la compagnie se compose ainsi :

- C.C.I. : Camion Citerne Incendie
- CCF Léger : Camion Citerne Feux de Forêt Léger
- V.S.R. Véhicule de Sécurité Routière (en voie d'achèvement)

Le 6 Octobre dernier, l'amicale des Sapeurs-Pompiers a organisé son bal annuel au cours duquel a eu lieu, pour la première fois l'élection de princesses. Cela a été très apprécié et sera renouvelé au cours du Bal de l'année prochaine.

Nous terminerons en remerciant les habitants de BROUT-VERNET pour leur soutien et leur accueil qu'ils réservent tous les ans lors de la présentation du calendrier des Sapeurs-Pompiers.

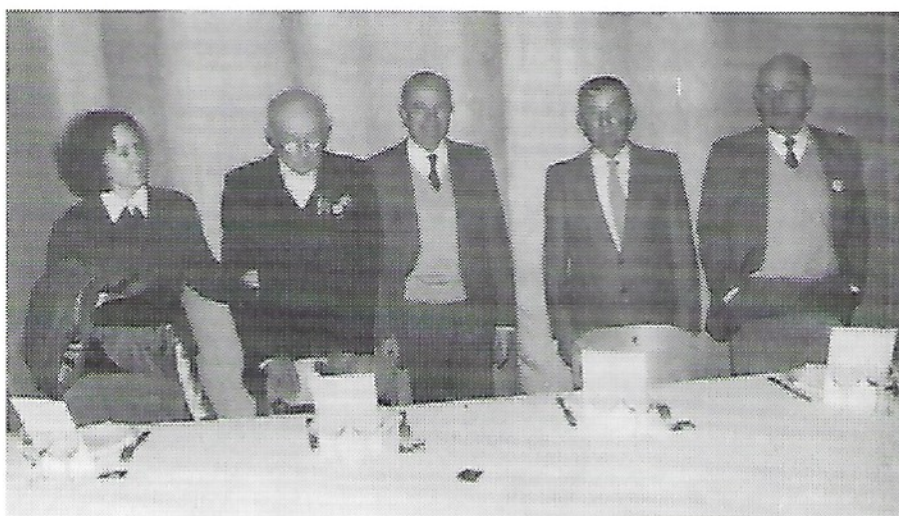


"Les Princesses"

A.C.P.G.

L'année 1990 a été cruelle pour notre association. Cinq nouveaux décès depuis le début de l'année dont trois membres du bureau et parmi eux, notre dévoué et regretté secrétaire depuis 1945, Alfred BONNET.

Malgré l'âge et les épreuves, ceux qui restent ont maintenu entière l'activité de l'association, mais ils font maintenant appel aux veuves des disparus pour maintenir la vie associative et perpétuer nos souvenirs communs.



M. Jean BOUCHAT, ancien 14-18, au banquet des ACPG

Le Bureau actuel est ainsi composé :

Président	Docteur VACHON Henri
Vices-Présidents	BREGOUGNON Eugène et ROINOUX Maxime
Membres	BARBIER Jean, GLOMET Jean-Marie (porte-drapeau)

Les fonctions de secrétariat et de trésorerie sont provisoirement assurées par le Docteur VACHON et Monsieur ROINOUX; la Mutuelle QUIQU'EN GROGNE étant représentée par Madame MEUNIER Suzanne.

SOUVENIR FRANÇAIS

Le Comité Local du Souvenir Français s'est réuni en Assemblée Générale le 27 janvier 1990 sous la présidence du Docteur VACHON, en présence du Docteur DESTEMBERG, Délégué Général pour le département de l'Allier.

Le Docteur VACHON a fait part de son intention de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat.

Il a été procédé à l'élection du bureau. Voici sa composition :

Président	M. D. BURELLE
Trésorière	Mme P. JAMES
Secrétaire	Melle M.C. COLLINET
Membre	M. G. PERRIN
Porte-drapeau	M. A. DENIS



Les enfants des Ecoles au dépôt de Gerbe

Le Docteur VACHON qui a fondé en 1958 le Comité Local, a été élu à l'unanimité Président d'Honneur. Ce titre lui reconnaît son dévouement pendant 32 ans à la cause du Souvenir Français, tâche dans laquelle il a été secondé avec efficacité par Madame VACHON, ainsi que devait le déclarer le Docteur DESTEMBERG.

Au cours de l'année 1990, le Comité a maintenu son activité habituelle à la mémoire des soldats morts pour la France, en participant aux cérémonies officielles des 8 mai et 11 novembre.

Le 1er novembre, la quête nationale effectuée aux portes du cimetière au profit du Souvenir Français, a été accueillie avec la même générosité que par le passé. Que soient remerciés toutes celles et tous ceux qui permettent par leurs dons l'entretien des tombes des soldats morts pour la France.

CLUB DES ÂÎNES

Le Club dont l'effectif est de plus de 100 membres, a toujours ses mêmes activités.

Pour 1990, elles étaient les suivantes :

- 4 janvier	Galette des Rois	- 28 juillet	Soirée Folklore à Gannat
- 1 février	Diapositives sur l'Andalousie	- 19 septembre	Soirée spectacle "Holliday on Ice" à Clermont-Fd
- 15 février	Soirée beignets	- 25 novembre	Diapositives sur les Landes
- 29 avril	Repas des Aînés	- 6 décembre	Assemblée Générale
- du 13 au 19 Juin	Voyage au Pays Basque	- 20 décembre	Bûche de Noël
- 27 juin	Voyage au Puy en Velay		

Les réunions se tiennent toujours les 1er et 3ème jeudi de chaque mois.

Une bonne harmonie règne dans la Société et c'est avec un grand plaisir que le Club reçoit l'adhésion de toutes personnes retraitées ou pré-retraitées qui désirent s'y inscrire.



REPAS DES ANCIENS



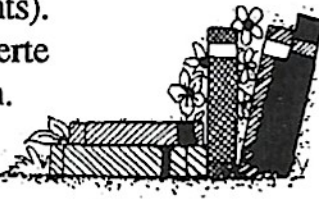
*Dimanche 18 Novembre
les aînés à table*

LA BIBLIOTHEQUE

Placée sous l'égide du Conseil Général de l'Allier, la Bibliothèque Centrale de Prêt met à la disposition de la population de Broût-Vernet, avec le concours des finances locales, environ 300 livres (documentaires, romans, B.D. et autres livres d'enfants).

Cette bibliothèque est ouverte tous les samedis de 13 h 30 à 15 h.
Les prêts de livres sont gratuits.

Les responsables en sont :
Mesdames JAMES Pierrette,
CHASSAING Andrée, BRUN Jeanine
et DUMET Marie.



L'ancienne Poste, place de l'Eglise abrite la Bibliothèque

CLUB INFORMATIQUE

Le Club d'informatique met à votre disposition 2 ordinateurs compatibles.

Ensemble nous étudions le système d'exploitation propre aux comptables (le DOS) et utilisons différents logiciels.

Nous nous réunissons le vendredi de 18 à 20 heures (à la demande, nous pouvons envisager une deuxième soirée);

Montant de la cotisation : 70 francs.

Renseignements auprès de Madame BAUDET (Mairie).

LES ARTISTES EXPOSENT

A l'initiative de M. Jean DUBESSAY, Conseiller Général du canton d'Escurolles, une exposition "Arts et Artisanat dans le canton d'Escurolles" réunissait en octobre dernier dans le Hall d'Honneur de l'Hôtel du Département à Moulins, les œuvres de deux artistes de Broût-Vernet :

Madame Yvette CARTE exposait ses peintures, ses sculptures sur bois et ses fusains.

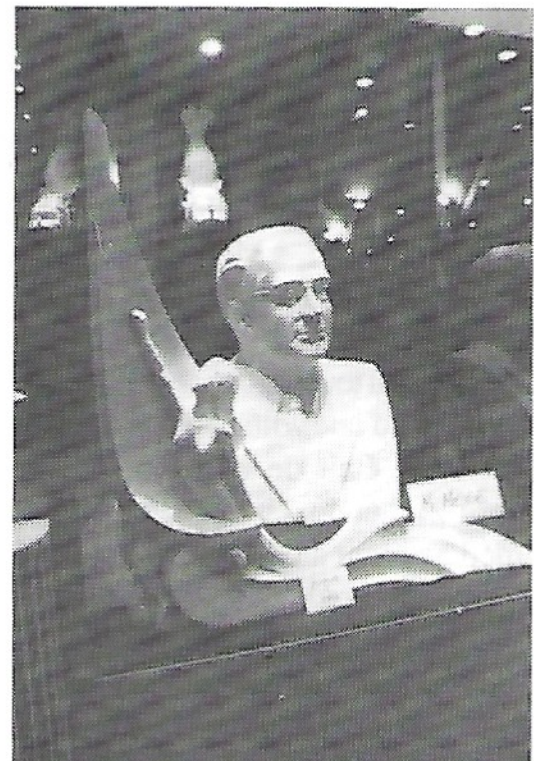
Monsieur Jacques MISSÉ, artiste statuaire, présentait quelques unes de ses réalisations.



Mme CARTE, M. MISSÉ



Peinture de Mme CARTE

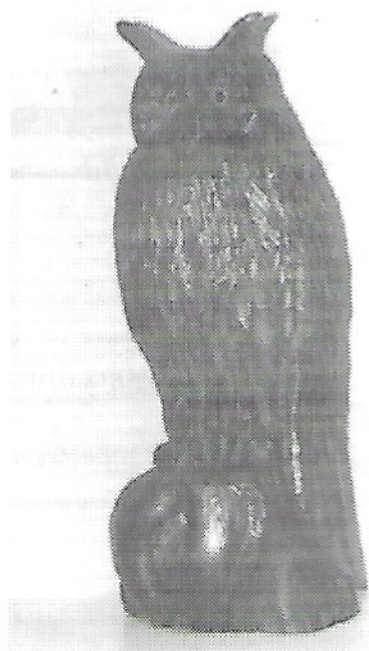


Un buste de M. MISSÉ

Deux artisans de Broût, Monsieur René DESBORDES, boulanger, et Monsieur Roland DAGOIS, boucher-charcutier, étaient de la fête par l'intermédiaire de leurs pains et pompes aux grattons qui agrémentaient savoureusement le buffet de l'inauguration.

Souhaitons que de telles expositions se renouvellent et que d'autres artistes et artisans de Broût-Vernet, qui existent et nous le savons, puissent présenter leurs créations.

LES ARTISTES EXPOSENT (suite)



Sculpture sur bois de Mme CARTE

ETAT CIVIL NAISSANCES

19 décembre	Ludovic NAJEAN
26 janvier	Rémi, Romain SAUVESTRE
26 avril	Adrien, Charles, Edgard GRONDIN
25 juin	Eric, Daniel LEBROC
16 octobre	Loïc, René ARAUJO
17 octobre	Valérie MAYER
8 décembre	Laurent ROUX

MARIAGES

24 février	Denis Michel Marie HEVIN et Patricia BERTRAND
30 juin	Jean-MarcCHANTELOT et Michèle Claude Andrée RIBEAUCOURT
7 juillet	Ian Ross CUMMINGS et Isabelle Andrée ROCHE
18 août	Michael PANDELI et Myriam Mireille DELAGE
29 septembre	Bernard Henri PORTIER et Marie-Claude BEAUJON
27 octobre	Jean-Marc DAMBRUN et Sandrine Denise GOLDMAN

DECES

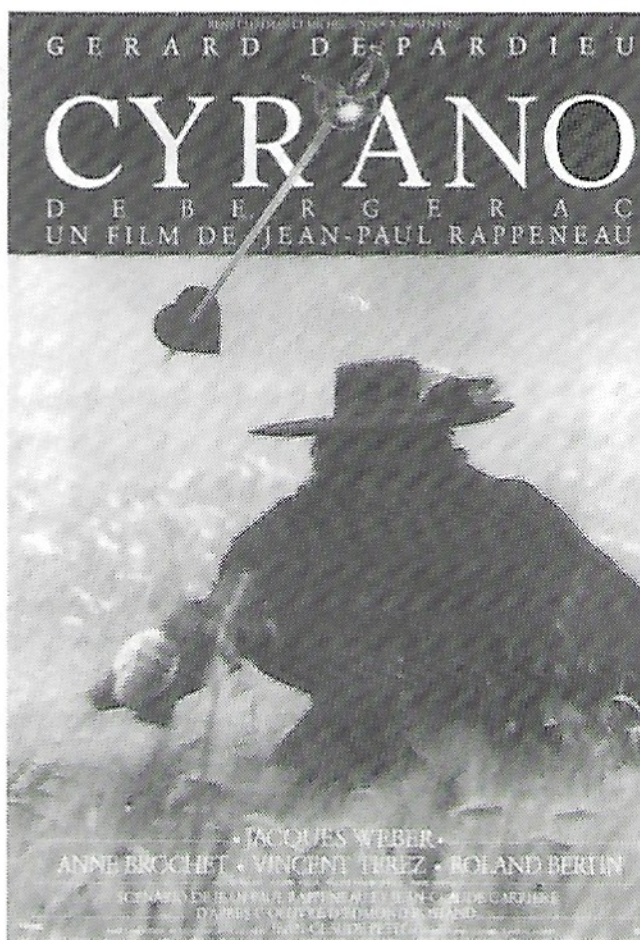
25 décembre	Jeanne RIBARDIERE Veuve QUESNOYE à Broût-Vernet
5 janvier	Pierre PINET à Vichy
16 janvier	Maria BONNAMY veuve DUMET à Chambéry
17 janvier	Roger Henri Louis BARTHELEMY à Vichy
23 février	Augustine PETETOT veuve GAYARD à Vichy
11 avril	Pierre BUSSET à Clermont-Ferrand
15 avril	Marguerite BAY veuve SOLILY à Vichy
21 avril	Pierre Henri Philippe VIVIER à Broût-Vernet
27 avril	Lucienne MALLET veuve PEJOUX à Vichy
2 juin	Yvonne Jeanne GAUTHIER veuve BEAULIEU à Gannat
5 juin	Barbro Elsa Margareta JOHNSON épouse CORRE à Vichy
5 juin	Alfred Bertin BONNET à Vichy
28 septembre	Jacqueline Marie DUMONT épouse BRIZI à Broût-Vernet
7 octobre	André Louis DILON à Vichy
25 novembre	Suzanne Marie POUZON épouse GOUYARD à Clermont-Fd
27 novembre	Maria COLLAS épouse LAFOND à Broût-Vernet
8 décembre	Marie FAURE, veuve RAY, à Vichy

GERARD DEPARDIEU à «LA MOTHE»

L'acteur de cinéma Gérard Depardieu a habité au Château de «La Mothe» sur la commune de Broût-Vernet du 7 juillet au 25 août 1990, pendant la durée du tournage du film "Uranus" de Claude BERRI, à Maringues dans le Puy-de-Dôme.

Le matin, l'artiste regagnait les lieux du tournage vers 10 heures au volant d'une voiture de location.

Il était de retour le soir, vers 21 heures et se mettait immédiatement aux fourneaux. Passionné de cuisine, il entendait préparer lui-même les canettes "pas trop grasses", les poulets de ferme "un peu costauds", les gigots d'agneau qu'il nous avait commandé dans la journée.



Gérard DEPARDIEU
primé à Cannes pour "Cyrano"

Le dîner ne commençait pas avant 23 heures. Une dizaine de convives y participait. A une heure du matin, il allait se coucher. Le régisseur du film nous avait demandé de ne pas faire état de sa présence à "La Mothe", un appartement ayant été réservé au nom de l'acteur dans un Palace de Vichy, pour donner le change aux journalistes et préserver sa tranquillité.

Nous respectâmes cette exigence bien qu'elle ne trompât personne au village jusqu'au jour où Depardieu, qui exceptionnellement ne tournait pas ce mercredi-là vint en moto à Broût-Vernet, y fit ses courses dans plusieurs magasins et traversa le bourg à pied sans être importuné.

De retour à «La Mothe», il me dit : "Ils sont gentils les gens d'ici".

Récit du Docteur Alain Grolier.

